Extrait du CGT ARLES

https://www.cgtarles.fr/spip.php?article567

La CGT dénonce la décision du CSA et de France Télévision de réduire le temps de parole des syndicats en 2015

Date de mise en ligne : lundi 15 dÃ©cembre 2014

- Actualités -

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

La télé aux ordres du MEDEF !

Après la suppression des élections des conseillers prud'hommes et alors que ce multiplient les attaques contre les droits d'expression des salariés, la CGT dénonce la décision unilatérale du CSA et de France Télévision de réduire le temps de parole accordés aux organisations syndicales et professionnelles dans le cadre des émissions « Expression directe »...

Lire la suite

Copyright © CGT ARLES